

Chômage régional

La côte nord-est de Terre-Neuve ne pourrait avoir d'avenir économique brillant que si les dépenses publiques étaient orientées de façon à favoriser la petite industrie. L'industrie qui subsiste arrive tout juste à vivre. La pêche, l'exploitation forestière et l'industrie du bois survivent à peine: elles ne parviennent pas à démarrer. Juillet sera bientôt là, que j'appelle le mois du dumping pour les pêcheurs. Ils me téléphonent pour m'apprendre qu'ils sont contraints de balancer leur prise: calmars, harengs, maquereaux. C'est ainsi tous les ans. L'industrie du bois périclité: saisies par les gouvernements provinciaux, les entreprises tombent l'une après l'autre.

Lorsque j'ai été élu pour la première fois, il y a trois ans, plusieurs petits entrepreneurs en puissance sont venus me consulter. Ils désiraient construire des barils pour l'industrie de la pêche, des barils que Terre-Neuve importe actuellement de Norvège. Alors, le gouvernement provincial a fini par faire une expérience: il a expédié du bois en Norvège pour la fabrication des barils, et le tour était joué. Aucun des nombreux entrepreneurs qui désiraient les fabriquer sur place n'a pu avoir d'aide provinciale, parce que les rares organismes existants fonctionnent mal. Et nous continuons d'importer nos barils de Norvège. La liste des cas de ce genre est interminable.

Le saumon fumé se vend \$15 la livre et plus sur les marchés au départ de Boston. Mais dans l'unique région de l'Est du Canada où la pêche commerciale du saumon est autorisée, c'est-à-dire sur la côte de Terre-Neuve, on n'exporte pas de saumon fumé. Il y aurait là tout ce qu'il faudrait pour lancer une industrie durable. Nous exportons notre poisson et notre bois à peu près bruts, et c'est l'étranger qui en assure la transformation. Quand on trouve quelqu'un d'intéressé par un produit fini, on a de la chance si on trouve à emprunter à 11 p. 100, ce qui ne vous laisse pas grand-chose en fin de compte. Et si les choses se corsent pendant quelques mois, le même organisme public vient vous forcer à fermer l'établissement.

Dans l'état actuel des choses, le type qui veut faire travailler le monde doit se débrouiller seul, alors que le gouvernement provincial a un budget de 1.2 milliard et que nous, à l'échelon fédéral, nous y ajoutons cette année plus de 1 milliard. La résolution dit que Terre-Neuve souffre de stagnation économique et d'un taux de chômage sans précédent. Et alors, répondront la plupart de nos chômeurs, vous ne nous apprenez rien.

Ce n'est pas avec des solutions à court terme, des solutions de bouts de ficelle qu'on va régler la situation. Et quand je dis cela, je parle en fonction de ce que j'ai vu à Gander-Twillingate, dans la province de Terre-Neuve, dans des municipalités où les hommes se battent pour décrocher un emploi de Canada au travail, un emploi qui donne \$115 par semaine à celui qui réussit à l'obtenir. Et n'oubliez pas que le coût de la vie est plus élevé à Terre-Neuve que partout ailleurs au Canada.

Je vois que j'arrive au bout de mon temps. Je terminerai donc sur ces vers du poète Elizabeth Browning, qui traduisent

[M. Baker (Gander-Twillingate).]

on ne peut mieux ce que je ressens en voyant le gouvernement traiter comme il le fait nos chômeurs chroniques:

There's too much abstract willing, purposing, in this poor world. We talk by aggregates.

And think by systems, and being used to face our evils in statistics, are inclined

To cap them with unreal remedies.

Drawn out in haste on the other side the slate.

Des voix: Bravo!

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, au fil des ans, les députés ont fait aveuglément confiance au programme du ministère de l'Expansion économique régionale. Il est temps d'examiner certaines lacunes de ce programme, car nous n'en n'avons pas eu pour notre argent.

Nous avons adopté en 1968 la loi sur les subventions au développement régional. En Ontario, pour l'année 1975-1976, le ministère a alloué environ 38 millions de dollars à l'expansion régionale, outre les 15 millions de dollars prévus aux termes de l'entente-cadre de développement de l'Ontario et les 14 millions de dollars prévus aux termes de la loi sur les subventions au développement régional. Fait intéressant à noter, la situation du Québec est pire que celle de l'Ontario. Je suis surpris que certains députés de la province de Québec n'aient pas dit pourquoi aucune entente n'a été conclue dans cette province et ce qui justifie ce ralentissement des activités cette année, alors que l'année dernière, le MEER a alloué 114 millions de dollars à la province en subventions à l'expansion régionale outre 38 millions de dollars pour les activités dans le cadre d'accords subsidiaires et 13 millions de dollars alloués au programme de subventions au développement régional.

Nous devrions demander au ministre pourquoi ces dépenses ont porté si peu de fruits. Un ministre a répondu, je crois, il y a quelque temps à une question du député de Cape Breton-East Richmond (M. Hogan) à ce sujet. Ce dernier demandait pourquoi l'on tardait à allouer des fonds à l'Île du Cap Breton en vue de résoudre certains problèmes que connaît cette région. J'ai entendu le ministre dire que nous ne pouvons pas le faire pour le moment, car il faut attendre de pouvoir faire la même chose dans toutes les provinces, qui ne sera pas possible au Québec tant que la situation n'y sera pas réglée. Je pense que nous devrions examiner cette question, car c'est là l'un des problèmes qui s'est posé relativement au MEER. Le ministère n'aurait pas dû balkaniser le pays. Nous aurions dû adopter un programme nous permettant d'améliorer la situation dans une province donnée ou dans toutes les provinces où quelqu'un était prêt à faire preuve d'initiative. Ce n'est pas le cas.

● (2110)

Si la province de Québec dit qu'elle n'est pas intéressée à signer une entente, le ministre ne peut rien faire pour aider une industrie à s'installer dans cette province, même si elle possède les compétences et le désir pour le faire.